



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine
04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

Membre de



Réf. :

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE DE L'APIE DU 19 MARS 2021

VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Auteur	Commentaire
A	06/04/21	B. HER	Version initiale correspondant aux prises de note du secrétaire lors de l'AG et relues par quelques administrateurs.



Association

Porte de l'Isère

Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

Réf. :

Contenu du CR

Préambule : légitimité des votes.....	3
Introduction.....	4
Rapport moral.....	4
Bilan financier et budget prévisionnel.....	4
Bilan financier.....	4
Budget prévisionnel.....	5
Divers.....	5
Rapport d'activités.....	5
Perspectives d'activités.....	6
Élection du CA.....	7
Résultats des votes.....	7



Réf. :

PRÉAMBULE : LÉGITIMITÉ DES VOTES

Compte-tenu des conditions sanitaires, l'assemblée générale (AG) s'est tenue cette année en distanciel (via la plateforme Zoom). Afin de garantir la validité du vote et le respect des statuts, le vote a été mené de façon parallèle à la présente AG. Un membre du CA a mis à disposition le logiciel [Pollen](#), installé à son domicile. Le vote sur plusieurs motions a été possible en proposant un vote de type jugement majoritaire, et en proposant pour chaque choix de se prononcer « pour », « abstention » ou « contre ». Le vote a été anonymisé.

Les objets du vote ont été :

- le rapport d'activités ;
- le rapport moral ;
- le rapport financier ;
- le budget prévisionnel ;
- les candidatures individuelles des membres au CA 2021 à date d'envoi des liens de vote ;
- l'avis sur des candidatures en cours d'assemblée générale, que prévoient les statuts.

Tel que rappelé en préambule du vote, le vote sur les candidatures demeure informatif dès lors que le nombre de candidats est inférieur ou égal à 20.

Les personnes ayant pouvoir ou représentant des personnes morales ont été affectées de poids de vote augmentés en conséquent.

L'unicité du vote est assuré par l'envoi d'un lien unique à chaque votant. Les liens de vote ont été envoyés à partir du 17 mars à compter de midi, de façon perlée pour éviter que l'expéditeur ne soit passé en spam. Les envois ont eu lieu sur une durée de 24h environ.

Les liens de vote ont été envoyés à la fois aux adhérents 2021, à jour de cotisation, et aux adhérents 2020¹.

Le vote a été ouvert du mercredi 17 mars au vendredi 19 mars à 22h.

¹ Les statuts prévoient la perte du statut d'adhérent faute de cotisation suite à une relance et dans un délai raisonnable. La relance étant constituée par la convocation à l'AG 2021, laquelle a précédé de peu l'AG, le délai raisonnable n'a pas été considéré échu. Le droit de vote a donc été maintenu pour les adhérents 2020.



INTRODUCTION

Une trentaine de personnes sont connectées à l'AG qui se tient à distance en cette année 2021 en raison du contexte sanitaire (épidémie Covid-19 toujours en cours). Le président souhaite la bienvenue et rappelle brièvement le contexte de cette AG, notamment le vote à distance.

RAPPORT MORAL

Le président discute rapidement le rapport moral, évoquant l'adaptation de l'APIE aux circonstances particulières qu'a engendré l'épidémie de Covid-19. L'association s'est montrée résiliente dans ce contexte de crise sanitaire.

Le CA a poursuivi son activité cette année, essentiellement en fonctionnement à distance, par contrainte sanitaire. Ces modalités ne conviennent pas à tous mais ont été nécessaires. Ce fonctionnement à distance a néanmoins eu l'avantage de faciliter la participation des adhérents aux conseils d'administration, avec plusieurs CA qui se sont tenus en présence d'adhérents. Le président rappelle que le CA est ouvert à tous et indique souhaiter une parité tant que possible (pour rappel, CA à 75 % masculin en 2020). Il rappelle également que chacun a la possibilité de se présenter au cours de la présente assemblée générale.

Une question est posée sur le taux de féminisation au sein de l'association. Guy indique qu'on est autour de 30 % cette année.

BILAN FINANCIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Bilan financier

Le bilan financier de cette année est brièvement présenté, sur la base des documents transmis en amont de l'assemblée générale. Le trésorier étant excusé, le secrétaire présente quelques éléments saillants.

En premier lieu, il est constaté un déficit de 2500€ sur cet exercice (voir page 6) ; ceci est analysé comme relativement sain, car montrant que l'association a recouru de façon proportionnée aux aides de l'État. Ce déficit est pour partie dû aux annulations des animations.

Par ailleurs, la valorisation du bénévolat est un peu en baisse par rapport à l'année passée, du fait de notre activité globalement moindre dans le contexte covid.



Réf. :

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel affiche un chiffre d'affaires supérieur pour l'année 2021, du fait notamment de l'arrivée d'Elsa qui, assurant des animations, va mécaniquement venir gonfler ce chiffre d'affaires.

L'activité prévisionnelle pour l'année 2021 est assez ferme ; de l'ordre de 10.000€ à 12.000€ seulement demeurent à affermir s'agissant des prestations prévues. Ce prévisionnel intègre Elsa comme animatrice en CDD jusqu'octobre ; une poursuite de son contrat, suivant l'évolution de son activité, viendra éventuellement modifier ce prévisionnel. Côté vélo, la retraite de Guy se profile, le CA travaille à la relève.

L'association commence l'année avec environ 70.000€ en trésorerie, ce qui est sain et permet d'envisager l'année à venir sereinement.

Divers

Il est pointé que le fait qu'avoir un local privé nous a permis de poursuivre l'activité de façon bien plus souple que si l'association bénéficiait d'un local prêté par la ville (ou la communauté de communes). L'exemple de l'association « Et Colegram », qui bénéficie de locaux par la mairie, et qui reste fermé actuellement, est éloquent à cet égard.

Il est également rappelé que le financement de la CAPI contribue de façon significative au budget, à raison de 20.000€ au titre de l'atelier vélo, et à travers une autre convention pour les activités naturaliste.

Une demande porte sur les aides gouvernementales, savoir si elles figurent bien au bilan 2020. Le bureau confirme que c'est bien le cas. Le président indique que l'État a bien intimé aux collectivités de payer les prestations engagées, ce qui a permis de largement limiter les pertes liées aux difficultés sur les animations.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le président présente le rapport d'activités. Il rappelle que, quoique peu mises en lumière, les activités naturalistes et environnement gris demeurent bien existantes et actives au sein de l'association. Il rappelle également que le travail de l'APIE se situe souvent en amont, car une fois les projets lancés il est souvent trop tard.

En complément du rapport d'activités, l'activité naturaliste se trouve précisée. La commission continue de se réunir mensuellement, il demeurera possible de s'y joindre dès que le présentiel sera de nouveau possible. Cette année, les sorties naturalistes ont vocation à participer aux inventaires de notre territoire, afin de connaître effectivement le territoire que l'on cherche à protéger. L'association a plusieurs participations importantes dans les plans de gestion (marais de l'Hien, Écorcheboeuf,...). Un autre travail important en ce moment porte sur des chantiers, pour des mesures compensatoires : Médipôle, la Verne,... Sont relevés également la participation à des campagnes de protection d'espèces (notamment des batraciens sur la zone de Saint-Quentin-Fallavier), des plantations de haie avec Marie-Noëlle et un gros travail sur les



Réf. :

œdicnèmes criards. Le travail actuel avec la mairie de l'Isle-d'Abeau sur le bois de Sayes et celui sur le SCOT Nord Isère. Les corridors reliant les collines sud et nord de l'île Crémieu font l'objet d'actions de défense. Enfin, la destruction de 300m de haies de charmes de grande valeur patrimoniale par l'entreprise Capelli doit donner lieu à compensations : l'association instruit ce dossier pour définir lesdites compensations.

Le président rappelle l'articulation importante entre salariés et bénévoles, qui travaillent main dans la main sur les dossiers. Il est précisé que la participation ne suppose pas nécessairement de connaissances naturalistes.

Le volet de militantisme, peu présent dans le rapport, est précisé pendant l'AG. Ce volet consiste notamment en la participation aux comités locaux comme le comité local de l'eau. Deux dossiers importants pour cette année 2021 sont le reméandrage de la Bourbre, et la révision du SAGE³ (qui détermine quelles zones humides sont protégées et à quel point, les points de captage de l'eau,...). L'objectif pour l'APIE sur ce nouveau SAGE est de pousser à la restauration des cours d'eau et zones humides. Un rapport de bureau d'études de l'an passé quant au scénario d'absence de révision du SAGE, compte-tenu de l'augmentation de la population et le réchauffement climatique, laisse présager un avenir compliqué (tension sur la ressource « eau »). Il a été présenté aux nouveaux élus, qui paraissent motivés. Une année charnière et intense s'ouvre donc pour l'association de ce côté.

PERSPECTIVES D'ACTIVITÉS

Outre la poursuite des activités précédemment citées, le dispositif des sentinelles de la nature est présenté succinctement. Avec l'arrivée de Pascal, l'APIE espère faire grandir cette année cette activité, présente depuis quelques années mais qui est demeurée embryonnaire. Ce dispositif vise à faire remonter les atteintes à l'environnement.

Vigilo, une application similaire mais portant sur les infrastructures cyclables, a été mise en place cette année par l'APIE.

Concernant d'éventuels nouveaux projets autour du vélo, un appel est fait pour surtout de sécuriser le fonctionnement de l'existant suite au départ de Guy, puis seulement ensuite de lancer de nouveaux chantiers.

Une demande est faite sur le suivi de l'incinérateur, réalisé par Laurent depuis plusieurs années. Il est indiqué que l'incinérateur a du mal à remplir ses fours. Pour rappel l'incinérateur a coûté 120 millions d'euros en 2005 ; reste, en 2020, 118 millions de capital à rembourser, du fait de financements toxiques. En conséquent la fin du remboursement est prévu pour fin 2034. Il en découle que les élus vont chercher à remplir les fours, et que des politiques volontaristes de réduction des déchets risquent fort de rester au placard. Reste la question de la vétusté de l'incinérateur qui surviendra nécessairement, et de l'articulation avec les directives européennes de réduction des déchets. Il est pointé en complément que sur les biodéchets, les communes ne sont pas du tout prêtes.

3 Schéma d'aménagements et de gestion des eaux



Réf. :

La question agricole est également une perspective pour l'association, avec l'arrivée au CA l'an dernier de moteurs sur la question. La réflexion a été entamée au printemps 2020, mais s'est trouvée fort compliquée dans le cadre du confinement, compte-tenu des nombreuses rencontres qui étaient nécessaires. Les agriculteurs ont parfois des pratiques ou intérêts allant à l'encontre des intérêts naturalistes. Le contexte est que 50 % des agriculteurs actuels partiront à la retraite dans les 10 ans à venir, ce qui risque de se traduire par la concentration des terres au sein de quelques grosses exploitations et du développement accru de la logique industrielle sous-jacente. Une volonté politique est nécessaire pour changer de cap. L'APIE vise à être un aiguillon sur le sujet, mais le début de la réflexion a montré que d'autres acteurs sont présents (citoyens, associations tierces,...). Un webinaire est envisagé mais suppose en amont des rencontres physiques difficiles actuellement.

Il est signalé que les aménageurs sont aussi un danger pour les terres agricoles. Pour rappel la DTA qui prévoit d'en supprimer 150ha : il est souhaité que l'APIE s'engage fortement sur le sujet dans l'année qui vient.

En retour d'expérience du webinaire vélo, il est indiqué que le webinaire vélo a permis de tisser beaucoup de liens, dans la mesure où la participation était facilitée par la modalité en distanciel : beaucoup de participants ne se seraient probablement pas déplacés, mais la participation par écran interposé diminue considérablement ce frein du présentiel. En exemple de lien tissé, est cité le contact le jour même de l'AG de Christopher par la députée invitée au webinaire vélo, qui souhaite pousser pour le développement vélo et s'appuyer sur l'association pour cela.

L'activité « politique vélo » a repris des couleurs en 2020, avec quelques nouvelles arrivées. L'APIE a pu rencontrer les communautés de communes voisines (par exemple contacts avec les élus de Saint-Chef). Un gros travail s'annonce sur le PDU/PDM⁴.

ÉLECTION DU CA

Laurent rappelle les effectifs des CA 2020 et prévisionnel 2021 (dont la liste a été communiquée notamment à travers le lien de vote permettant de s'exprimer).

Laurent invite les éventuels motivés à rejoindre le CA. Personne ne se manifeste : le CA soumis à élection est donc effectivement celui présenté.

RÉSULTATS DES VOTES

Les votes ont été clos à 22h soit une demi-heure après la fin de l'AG, compte-tenu de la difficulté d'un adhérent à accéder à son lien de vote.

41 votants se sont exprimés, représentant 49 voix ; soit une participation de 10.6 %.

Les résultats figurent ci-dessous :

4 « Plan de déplacements urbains », remplacé maintenant par le « plan des mobilités ».



Réf. :

	Voix exprimées		
	Pour	Abstention	Contre
Rapports			
Rapport moral	49	0	0
Rapport d'activité	49	0	0
Rapport financier	47	2	0
Budget prévisionnel	49	0	0
Élection du CA			
Emmanuel BADET	48	1	0
Daniel CHAUVIN	49	0	0
Hervé CLAIS	49	0	0
Régis CURT	49	0	0
Lorine DAUPHIN	49	0	0
Jean-Marc FERRO	49	0	0
Bertrand HER	48	1	0
Marie-Noëlle MARTINET	49	0	0
François LIENARD	48	1	0
Clément SCHERF	49	0	0
Laurent SCHWARTZ	49	0	0
Pascal SECOND	49	0	0
Bernadette SILVAN	48	1	0
Christopher THORTON	48	1	0
Candidats déclarés pendant l'AG	38	10	1

Les rapports sont donc tous approuvés. Le CA présenté, constitué des personnes citées dans le tableau ci-dessus, est élu.

Fait à Bourgoin-Jallieu, le 06/04/21